

CANADA

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
NO : R-4235-2023

**HYDRO-QUÉBEC**, personne morale de droit public légalement constituée en vertu de la *Loi sur Hydro-Québec* (RLRQ c. H-5) ayant son siège social au 75, boul. René-Lévesque Ouest, dans la cité et district de Montréal, province de Québec, H2Z 1A4,

Demanderesse

---

**DEMANDE D'APPROBATION DES MODIFICATIONS RELATIVES  
À LA MÉTHODE DE CHEMINEMENT DES COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT DES  
CHARGES D'EXPLOITATION**

---

**AFFIRMATION SOLENNELLE  
DE LUC DUBÉ**

Je soussigné, **Luc Dubé**, Directeur – Planification financière et partenaires d'affaires, Hydro-Québec, 700 Rue De la Gauchetière Ouest 14<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, H3B 4L5, Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La demande R-4235-2023 et déposée le 9 août 2023 a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la demande ;
3. Tous les faits allégués dans la demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, Québec,  
ce 15 août 2023

(s) *Luc Dubé*

---

**LUC DUBÉ**

Déclaré solennellement devant moi par vidéoconférence,  
à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, ce 15 août 2023

*(s) Julie Lefebvre*

---

**Julie Lefebvre # 167 390**  
Commissaire à l'assermentation  
pour le Québec